



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre

Le Président

Agence de la biomédecine

15 JUL. 2025

230

Madame Marine JEANTET
Directrice Générale
Agence de la Biomédecine
1 avenue du Stade-de-France
93212 Saint-Denis La Plaine Cedex

Paris, le 8 juillet 2025

D.25.189.901

(à rappeler dans toutes correspondances)

Section Ethique et Déontologie

SO/CH/JOL/ED

Courriel : ethique-deontologie.cn@ordre.medecin.fr

Objet : Désignation des membres représentant le CNOM

Madame la Directrice Générale,

A l'occasion du renouvellement du Conseil national de l'Ordre des médecins, les mandats ordinaires des Drs Françoise STOVEN et Pascal JALLON ont pris fin.

Le Conseil national, réuni en assemblée plénière le 28 juin 2025, a donc désigné, de nouveaux membres pour le représenter au Conseil d'administration (CA) de l'Agence de la biomédecine (ABM)¹ :

Comme membre titulaire :

Dr Sandrine DURANTON
Membre de la Section Éthique et déontologie
Médecin généraliste
duranton.sandrine@ordre.medecin.fr

Comme membre suppléant :

Dr Jean-Philippe PLATEL
Membre de la Section Éthique et déontologie
Médecin spécialiste en médecine générale
platel.jean-philippe@ordre.medecin.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma haute considération.

Professeur Stéphane OUSTRIC

¹ l'article R.1418-6 du code de la santé publique

4, rue Léon Jost – 75855 Paris Cedex 1
Tél. 01.53.89.32.00

<http://www.conseil-national.medecin.fr>

Les données personnelles nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Ordre des médecins sont traitées dans des fichiers destinés à son usage exclusif. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données les concernant, qu'elles peuvent exercer par courrier postal ou par courrier électronique.